

Afin de rendre un ensemble cohérent, la restitution de parties manquantes peut être préconisée.

## Réparer et restituer des maçonneries et sculptures anciennes

Pour répondre à de nouveaux besoins, les occupants successifs ont modifié leur maison. Un réaménagement intérieur a pu altérer l'ordonnancement des ouvertures. Des transformations réalisées dans un matériau inadapté (béton, ...) ou encore le temps ont pu créer des désordres (fissurations, ...). Des réparations plus ou moins importantes sont alors nécessaires.

### Réparer et restituer

Face à ces accidents, les réparations peuvent être de légers ragréages ou des remplacements entiers.

Le remplacement de pierre de taille dégradée doit s'effectuer par incrustation de pierre de même nature.

Le ragréage est autorisé sur des surfaces de faible étendue. Il doit être réalisé en pierre reconstituée à l'exception de toute résine d'imitation.

Les décors d'architecture demandent un traitement délicat. Beaucoup sont présents sur les façades, autour des baies et ils doivent être maintenus. Les baies anciennes ne peuvent être obstruées et elles doivent au moins être affouillées. Si des traces sont identifiées, ou si des éléments exceptionnels sont repérés, ou bien si cela répond à la mise en valeur de l'architecture du

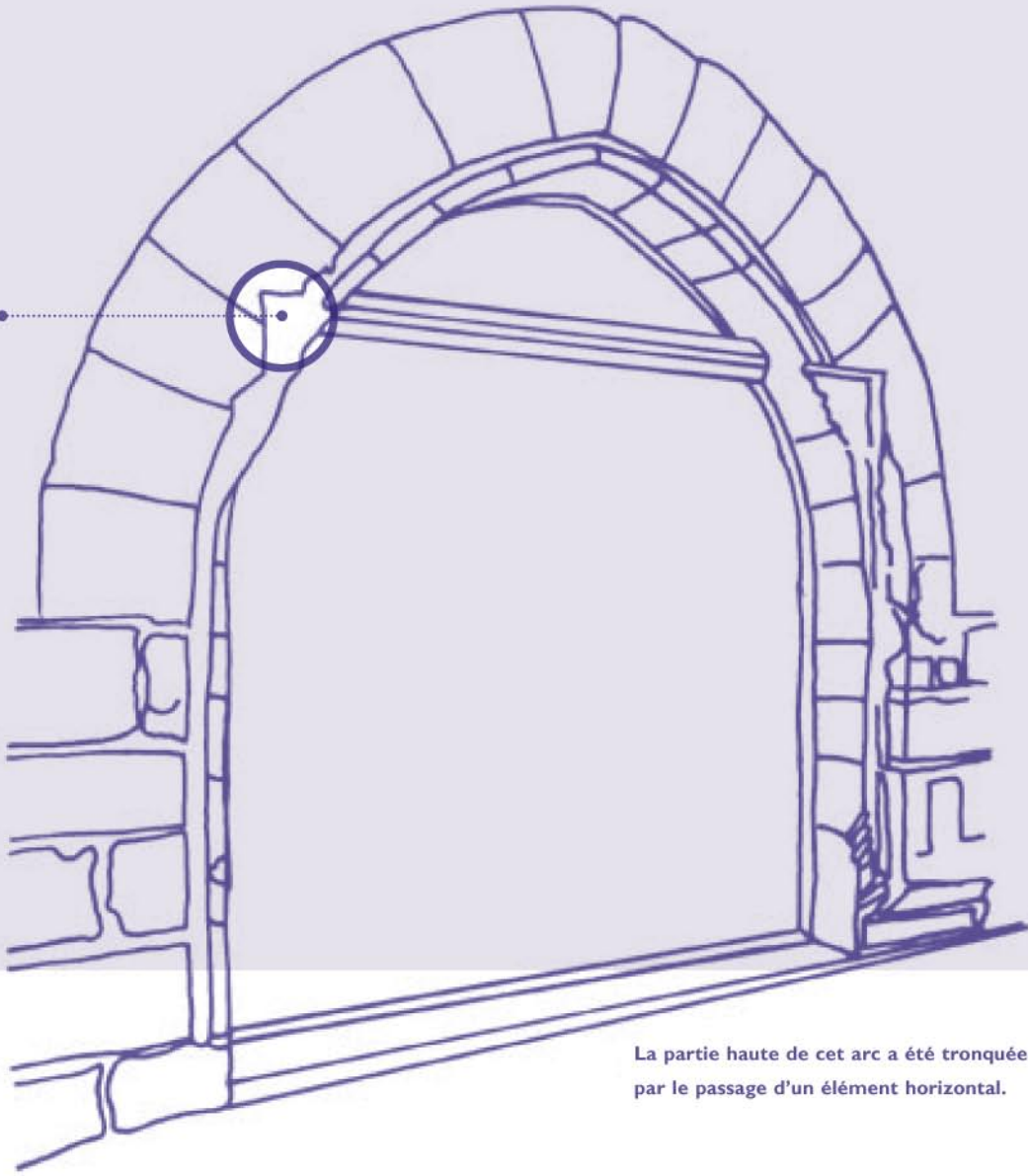
bâtiment, ces baies peuvent également être entièrement rétablies. Les proportions et formes initiales avec les moulurations et sculptures sont alors à restituer. Cela peut être exigé par le plan de sauvegarde et de mise en valeur. On notera que si une façade est composite, il revient à l'architecte des bâtiments de France de favoriser la diversité stylistique ou bien de privilégier un ordonnancement architectural.

Des éléments nouveaux, tels que des chapiteaux ou des modillons, peuvent être simplement épannelés.

Les sculptures peuvent aussi s'inspirer de modèles anciens mais il est important de se documenter amplement afin de ne pas créer d'anachronismes.

Toute sculpture nouvelle est à soumettre à l'architecte des bâtiments de France.

Pierre abimée ●



La partie haute de cet arc a été tronquée par le passage d'un élément horizontal.